



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité - Fraternité
 DEPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE
 Arrondissement de Nantes
 VILLE DE LEGÉ

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 juillet 2023

Le six juillet deux mille vingt-trois, à vingt heures, le Conseil municipal dûment convoqué le trente juin deux mille vingt-trois, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. GRASSINEAU Thierry, Maire de LEGÉ.

Étaient présents : M. GRASSINEAU Thierry, Mme DELAUAUD Laurence, M. BREMENT Jacky, Mme GOYAUX Sophie, M. PAROIS Claude, Mme RATIER Isabelle, M. MOLLON Gérard, Mme BIBARD Marie-Hélène, MM. LOUBENS Gérard, YVRENOGÉAU Yann, CHARRIAU Denis, Mmes BOSSIS Jacqueline, JAUNET Yveline, Mme LEBRETON Véronique, M. GOUPILLEAU Laurent, Mmes RENAUD Murielle, LOQUAY Virginie, CHETANEAU Karine, M. PICOT Tanguy, Mme RABILLER Nathalie, MM. CHAUVE Emmanuel, PICHAUD Grégory.

Étaient absents et excusés : MM. VOINEAU Jean-François, MANDIN Philippe (pouvoir donné à YVRENOGÉAU Yann), Mmes LANDAIS Sonia (pouvoir donné à RENAUD Murielle), MORINEAU Soizic, M. RENAUD Teddy.

Membres en exercice : 27

Membres présents : 22

Pouvoirs : 2

Votants : 24

M YVRENOGÉAU Yann a été désigné secrétaire de séance.

DCM 2023-080 : Tarifs des terrains du lotissement AS NEVES

Monsieur le Maire expose,

Les travaux de viabilisation des terrains du lotissement As Neves sont en voie d'achèvement, par conséquent, il convient de définir le prix de vente des terrains à bâtir en vue de leur commercialisation.

Le montant de l'opération s'élève à 632 472,29 € HT, pour une superficie à commercialiser de 5 472 m², soit :

ACQUISITIONS FONCIERES	308 194,15 €
ETUDES	18 757,21 €
TRAVAUX	305 520,93 €
TOTAL DEPENSES	632 472,29 €

Le coût de revient au m² s'élève à : 115,58 € HT par m².

Sachant que ce lotissement est assujéti à la TVA, la commune devra s'acquitter de la TVA.

Compte-tenu de ces éléments, l'assemblée est invitée à se prononcer sur le prix de vente des lots.

**AVEC UN PRIX DE VENTE AU M2 HT DE 125 €
TTC 150 €**

n° lot	surf	MONTANT HT	MONTANT TTC
1	2260	233 293,00 €	233 293,00 €
2	534	66 750,00 €	80 100,00 €
3	530	66 250,00 €	79 500,00 €
4	527	65 875,00 €	79 050,00 €
5	525	65 625,00 €	78 750,00 €
6	523	65 375,00 €	78 450,00 €
7	573	71 625,00 €	85 950,00 €
RESULTAT DE L'OPERATION			2 320,71 €

VU l'article L2241-1 du code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le Conseil Municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune ;

VU l'article L3211-14 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

VU les grilles tarifaires exposées ci-dessus ;

Après cet exposé et après avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL** vote,

- Avec 23 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention,

- **DECIDE** de fixer les prix de vente des terrains du lotissement As Neves comme exposé ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette affaire,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à commercialiser les lots par anticipation des travaux de finition,
- **DIT** que les frais liés aux ventes de terrains sont à la charge de l'acquéreur.

Extrait certifié conforme.

LEGÉ, le 07/07/2023

Le Maire de LEGÉ,

M. Thierry GRASSINEAU

